L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 15 JUILLET 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

ELECTIONS.
PAROISSE DE CALDWELL.

Pour le Congrès: Wins, 111 voix. Moore, 35

(Nous n'avons rien appris à l'égard des membres de la Législature.)

PAROISSE DE CATAHOULA.

Pour la Chambre, G. Spencer, *Locofoco* 60; S. Glenn, *Whig* 31

PAROISSE DE OUACHITA.

Pour la Chambre, W. W. Turner, *Locofoco* 90; John C. Car, *Whig* 3

(Nous n'avons pas le nombre de voix donnés au Représentant au Congrès, dans ces deux paroisses.)

	Congrès		Sénat.		Chambre.	
	Moore.	Wins.	Sparrow.	Rowley.	Lowry.	Richardson.
Carroll,	54	150	40	60	47	190
Concordia,	212	75	233	5	208	75
Madison.	113	117	134	65	106	123
	379	344	401	228	361	387

Dans ces trois paroisses, M. Moore a obtenu 35 voix de majorité, M. Sparrow, whig, 176; et M. Lowry, également whig, 34.

Election d'un Représentant pour le troisième District Congressionnel.

	Moore, whig.	Wins, locofoco.
St. Martin	202 majorité	
St. Landry	296	
Ste. Marie	290	
Lafayette		13 majorité.
Natchitoches		194
Catahoula		100
Avoyelles		121
Rapides		43
Concordia	197	
Carroll		60
Caddo, (pas de retour.)		
Madison		6
Ouachita, (pas de retour.)		
Claiborne, (pas de retour.)		
Caldwell		76
Union, (pas de retour.)		
	[illegible]	[illegible]
Majorité de Moore	[illegible]	

Les vancrates ont la prétention d'être exclusivement les amis du peuple: il est aisé de voir si leurs prétentions sont légitimes. Depuis douze ans qu'ils sont au pouvoir qu'ont-ils fait pour le peuple?

Avec une banque nationale et 300 banques locales, nous avions un excellent système de circulation; maintenant qu'ils ont détruit cette institution régulatrice et créé 300 banques locales, notre système de circulation présente l'image du cahos: ils ont donc causé tout le mal qui est résulté de cette perturbation dans notre système monétaire.

Demandez au planteur s'il vend bien sa récolte? demandez lui quel avantage lui a procuré la trop longue administration des Vanecrates?

Demandez au commerçant si ses affaires sont lucratives et quel avantage lui a procuré le règne des Vanecrates?

Demandez au propriétaire de maisons si les revenus de ses propriétés augmentent? demandez lui quel bien lui a fait le parti Vanecratique?

Demandez aux constructeurs, aux maçons, aux charpentiers, aux serruriers, aux travailleurs enfin, s'ils trouvent du travail aussi facilement qu'autrefois et si ce travail leur est aussi bien payé? demandez leur quel bien leur a fait l'administration Vanecratique?

Demandez enfin à tous ceux qui vivent du produit de leur travail et de leur industrie, si leurs affaires vont aussi bien qu'autrefois et s'ils ont à se louer de l'administration Vanecratique?

Mais toutes ces classes de citoyens ne composent-elles pas ce qu'on appèle le peuple? Donc le peuple n'a nullement à se louer de l'administration Vanecratique.

Non, les Vanecrates n'ont rien fait pour le peuple à moins qu'on ne veuille dire que celui qui en ruine un autre fait quelque chose pour lui: non les vanecrates ne sont pas les amis du peuple!

La défaite des Vanecrates à la Nouvelle-Orléans paraît avoir eu pour effet de jeter la discorde dans leurs rangs. Un journal qui vient tout récemment d'arborer l'étendard du locofocoisme prétend qu'"il n'y avait pas, en ville, de *ticket* vanecratique": ce qui veut dire sans doute que les sept personnes portées sur le ticket ne représentaient pas convenablement leur parti. Les honorables candidats doivent, comme on voit, de vifs remerciements au journal qui vient de faire cette grande découverte. Quant à nous, nous croyons, et nous croirons toujours jusqu'à preuve contraire, qu'il eût été à peu près impossible de trouver dans les rangs des partisans du pouvoir sept noms plus populaires.

Mais sait-on pourquoi ces candidats ne représentaient pas les opinions du parti vanecratique? le même journal répond: *parce qu'ils n'ont pas voulu répondre à la question de savoir s'ils étaient ou non partisans du suffrage universel.*

Il nous semblait pourtant que ces candidats avaient répondu "qu'ils n'hésitaient pas à soutenir cette mesure si leurs constituans le désiraient." Que peut-on vouloir de plus? Et pourtant ce journal assure "que la majeure partie du parti du pouvoir s'est retirée de la lutte avec dégoût en conséquence de cette réponse."

D'un autre coté, un autre journal vanecrate, organe avoué de l'administration, disait en insérant la réponse à laquelle on fait allusion: *Les candidats démocrates* (il veut dire Vanecrates) *ont répondu aux questions qu'on leur a proposées dernièrement. Maintenant notre phalange républicaine est parfaitement unie et peut marcher avec confiance à la lutte électorale de juillet prochain.*

A laquelle de ces deux versions différentes doit-on ajouter foi? Lequel de ces deux organes d'un même parti mérite le plus de créance? Il faut opter; car il y a contradiction.

L'un dit que les "*candidats ont répondu et que la phalange vanecratique est parfaitement unie;*" l'autre prétend "*qu'ils ont éludé la question au grand scandale du parti.*"

Nous voyons aussi que le nouveau converti critique avec amertume la conduite du comité exécutif de son parti. Mais après tout ce ne sont pas nos affaires: nous laissons aux vanecrates le soin de se mettre d'accord. Seulement nous prenons acte de l'opinion de certains journaux sur la question du suffrage universel.

Le Courrier assure que depuis le retour des paroisses de l'Ouest il y a une très grande probabilité que le parti de l'opposition soit en minorité à la Législature de la Louisiane. Nous ne savons quelle marche aura suivie le *Courrier* pour établir son calcul de probabilités, car il ne peut ignorer que nous avons déjà 27 membres démocrates-whigs élus à la Chambre (sans comprendre un membre qui s'est engagé à voter pour un sénateur des Etats Unis partisan d'une banque nationale) et huit sénateurs: ce qui fait 35 voix en *joint ballot* sur 67—Y a-t-il là quelque chose qui puisse ressembler à une majorité *probable* pour les vanecrates?

Une certaine communication insérée hier dans notre feuille a vivement blessé l'amour-propre du *Courrier*, aussi la colère de ce *respectable* confrère a fait une formidable explosion. Nous nous sommes involontairement rappelé ce "*Père Duchesne*" de la révolution française dont les colères ont passé en proverbe; le "*Père Duchesne*" a trouvé son maître ici! Cal mez ces transports indiscrets, *Père D...* non, je me trompe.... *respectable Courrier*, calmez, je vous prie, l'emportement ne veut rien dans cette saison surtout, et n'oubliez pas que nous tenons à votre disposition et à la disposition de tous ceux qui voudront le voir, *l'original anglais* et *l'original français* de la lettre qui nous a été adressée par une maison de la rue [illegible].

UN GOUVERNEMENT PATERNEL.

On peut, d'après les opinions suivantes qui sont bien [illegible], juger des bonnes dispositions de l'administration [illegible]:

[illegible]

"gré toutes les réclamations et les plaintes, de quelque part qu'elles viennent"—*C. C. Cambreling.*

DEVENEZ DU GOUVERNEMENT SE SUFFIRA.

"Le gouvernement prendra soin de lui-même, que le peuple en fasse autant."—*S. Wright.*

LA DÉTRESSE PUBLIQUE TOURNÉE EN RIDICULE.

"Il n'y a pas aujourd'hui de gêne qui doive inspirer quelque sympathie à un honnête homme"—*Globe.*

"La panique, la ruine et la détresse se répandent aujourd'hui sur notre pays et en dégradent le caractère. Mais où se trouvent la panique et la détresse? Où elles se trouvent toujours: parmi les HOMMES SANS FEU NI LIEU"—*Dr. Duncan.*

(*Pittsburg Daily Advocate.*)

On nous assure que Mr. Jerds, candidat démocrate whig de la paroisse de St. Bernard, doit contester la validité de l'élection de cette paroisse, se fondant sur ce que plusieurs votes illégaux ont été donnés à M. Byrne son concurrent, lequel n'a été élu qu'à la majorité d'une voix.

Le steamer *American*, capitaine Caldwell, a brûlé le 10 courant, à Rosewood yard. Rien du bateau n'a été sauvé, mais personne n'a péri.

DELEGATION
DU CLUB DU TIPPECANOE DE LA LOUISIANE,
A la Convention de Nashville.

Preston W. Farrar, de la Nlle. Orléans. *Président.*
Alexander Barrow, de Bâton Rouge.
George Bedford, de la Nlle. Orléans.
George W. Boyd, do.
S. H. Bullen, do.
Richard H. Chinn, do.
J. H. Caldwell, do.
W. E. Edwards, d'Iberville.
Timothy Flint, d'Alexandrie.
G. Mason Graham, do.
William Henderson, de la Nlle. Orléans.
Ralph Hubbard, do.
Charles Jones, de Catahoula.
G. Mason Long, de Lac Providence.
A. D. Mann, de la Nouvelle Orléans.
James Porter, de Thibodeaux.
Worthington Snethen, de la Nlle. Orléans.
Franklin Wharton, do.
George A. Waggaman, do.
C. C. Williams, do.

Copie exacte des Registres du Club.
WORTHINGTON SNETHEN,
Secrétaire du Club.

INTERIEUR.
CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
BALTIMORE, le 6 juillet 1840.

Le Sénat a adopté vendredi une résolution des deux Chambres prolongeant de 4 années les chartes des banques de district, pour les mettre à même de régler leurs affaires. Cette résolution a passé à la Chambre et a été signée par le président. Le Sénat a refusé de suspendre ses règlemens qui exigent trois jours d'intervalle pour l'adoption d'un bill de cette nature; et c'est pour cela qu'il a été présenté sous le titre de résolution des deux chambres (*joint resolution*). Vous voyez que quoique ayant les mains levées, les loco-focos n'osent pas encore commencer leur grande œuvre de destruction. La Chambre s'est réunie le 4, mais ne se trouvant pas en nombre elle s'est ajournée.

Le colonel Richard M. Johnson est allé faire une tournée dans la Pennsylvanie. Il a reçu le 3, à son hôtel, ses amis de Philadelphie. Le *Sentinel* dit que d'après des arrangements antérieurs, il est allé dîner le 4 avec la démocratie de Old Bucks, le grand comté Van Bureniste de l'Etat. Cet effort pour ranimer l'enthousiasme n'annonce-t-il pas qu'on craint une défaite?

WASHINGTON.—Dans la séance du 3 courant, le Sénat a élu comme président temporaire l'honorable *Wm. R. King.*

ALABAMA—Une assemblée composée de whigs et de démocrates réunis, a eu lieu récemment à Kingston, Comté de Autanga. Tout s'y est passé avec le plus grand ordre. Des orateurs de chaque parti s'y sont fait entendre; mais l'avantage est resté aux whigs.

DELAWARE.—La convention whig de l'Etat a choisi comme candidat pour gouverneur, W. B. Cooper, pour représentant au Congrès, George B. Rodney, et pour électeurs présidentiels, Benjamin Caulk, Peter F. Causey et le Dr. J. F. Hall.

M. Louis Adolphe Aimé Fourrier de Bacourt a été introduit le 3 courant par le secrétaire d'Etat auprès du Président et lui a présenté ses lettres de créance comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi des Français.

FLORIDE.—Les troupes sont toujours occupées à la poursuite des Indiens qui de leur coté sont toujours à l'affût et ne se font faute ni de brigandages ni de meurtres. Le Georgian de Savannah du 20 juin dernier, raconte qu'un convoi de six wagons, escorté par six soldats sous le commandement d'un sous-officier, a été attaqué par une vingtaine d'Indiens qui s'étaient cachés dans les taillis voisins de la route. Après avoir enlevé ce que contenaient les wagons, ces brigands se sont retirés en les abandonnant. Un détachement s'est mis immédiatement à leur poursuite.

Nous avons récemment donné une courte notice sur le voyage de la frégate *Columbia* et de la corvette *John Adams* aux Indes Orientales. L'histoire de ce voyage qu'on dit fort intéressante, va être incessamment publiée par le Rév. M. Taylor, membre de l'Eglise épiscopale, qui faisait partie de l'expédition à titre de chapelain.

PENNSYLVANIE.—La valeur des propriétés réelles et personnelles de la Pennsylvanie, d'après l'estimation faite cette année, est de $206,895,886.

MINES D'OR.—Le produit des mines d'or du Sud en 1838 a été d'environ $400,000. Depuis le commencement de leur exploitation, elles ont, d'après le calcul de John H. Wheeler, surintendant de la monnaie dans la Caroline du Nord, rendu environ $10,000,000.

NEW-YORK.—La Compagnie d'Assurance Atlantique a annoncé pour les six derniers mois un dividende de 15 pour cent payable le 7 courant. La compagnie d'assurance maritime des marchands donne 3 pour cent payables le même jour.

NEW-YORK.—Le théâtre *Bowery* vient d'être transformé en théâtre nautique, et va donner un drame intitulé, "*The Pirate's Signal.*" L'administration a fait les plus grandes dépenses pour ce spectacle d'un nouveau genre.

EXTERIEUR.

JAMAIQUE.—On a reçu à New-York par le *Mary Ellen*, les journaux de la Jamaique jusqu'au 9 juin; les dernières nouvelles reçues par voie directe vont seulement jusqu'au 6. Les journaux se plaignent de l'insuffisance de la récolte, et ces plaintes sont malheureusement fondées. A Falmouth, le procès de Ward, ce ministre anabaptiste qui a tenté d'enlever des nègres et de résister à l'autorité le 20 mai dernier, se continue toujours; les débats sont suivis avec un très vif intérêt. On craint que la condamnation de Ward, si elle a lieu, n'excite une violente insurrection parmi les gens de couleur. Ward est un homme qu'on dit plein de fermeté et qui a su se faire de nombreux partisans.

HALIFAX.—On a reçu à Boston des journaux de Halifax qui vont jusqu'au 24 juin. Les dernières pluies qui sont tombées dans le New-Brunswick ont fait grand bien à la récolte. Les affaires, sans avoir grande activité, ne sont pas mauvaises. *L'Unicorn* a dû partir d'Halifax pour Québec, le 25 au soir. Le gouverneur général du Canada doit incessamment venir visiter le New-Brunswick.

VOYAGE D'EXPLORATION.

Les dernières nouvelles de l'escadre d'exploration qui visite les îles de l'océan pacifique, sous le commandement du lieutenant WILKES, vont jusqu'aux premiers jours de novembre 1839. Une lettre écrite sous la date du 24 septembre, de Papé-Iti, l'un des meilleurs mouillages de l'île d'O-Tahiti, donne sur cette île d'intéressans renseignemens.

O-TAHITI devient l'un des points les plus importans de l'océan pacifique; elle est chaque année visitée par un grand nombre de vaisseaux qui parcourent l'océan pacifique et surtout par les baleiniers. Une centaine d'étrangers sont établis dans cette île; la plupart font le commerce et fournissent aux navires les articles dont ils ont besoin. D'après un relevé que renferme la lettre du lieutenant Wilkes, durant les années 1836, 1837, 1838 et 1839, cent quatre-vingt-dix navires sont venus stationner dans cette île. Ces navires jaugeaient en somme 67,181 tonneaux, et portaient des cargaisons dont la valeur est estimée à plus de cinq millions et demi de piastres.

Le christianisme a été repandu dans cette île par les travaux des missionnaires; quelques-uns d'entr'eux y résident et conservent une grande influence sur le gouvernement et les habitans. Environ 3000 enfans suivent les écoles et un tiers au moins de la population sait lire et écrire. O-Tahiti possède plusieurs ports anglais de vaisseaux, qui sont admis dans les ports anglais de la Nouvelle-Galles du sud sur le même pied que les vaisseaux anglais eux-mêmes. Nous ne sachions pas cependant que l'Angleterre considère cette île comme faisant partie de ses possessions coloniales: elle a pour elle, après tout, le droit de première découverte.

Le gouvernement d'O-Tahiti est monarchique. Le sceptre est maintenant dans les mains d'une reine. Ce fait rappellera sans doute aux lecteurs de voyages l'histoire primitive de cette île et les circonstances qui marquèrent les premières visites qu'y firent les navigateurs anglais, Wallis, Cook et autres. Alors aussi une reine occupait le trône et gouvernait avec toute la simplicité des premiers âges une race de sujets dévoués. Quand le capitaine Wallis, accompagné de ses officiers, vint pour recevoir la royale hospitalité, la reine elle-même entourée d'une suite nombreuse de femmes, l'attendit à la descente de son navire et l'accueillit avec grand empressement. Ils se dirigèrent ensemble vers la résidence de sa majesté O-Tahitienne; sur la route on eut à franchir un endroit plein d'eau, le capitaine était encore souffrant d'une maladie récente, la reine le prit dans ses bras et le porta pendant quelques instans. L'histoire de la découverte d'O-Tahiti par Wallis, la simplicité de mœurs des habitans, leur bonté et leur confiance sans bornes, l'affection de la reine pour l'officier anglais et d'autres détails du même genre entourent cette île d'un certain prestige poétique qu'augmentent encore pour ceux qui la visitent, la nature gracieuse du pays et la douceur du climat.

—Une autre lettre du 9 novembre, datée d'Upolo (probablement Pola, Navigateur) qui fait partie du Groupe [illegible]

[illegible] des îles des Navigateurs [illegible] d'un accès facile et que les vaisseaux pourront [illegible] aisément trouver à s'y fournir d'eau et de provisions fraîches.—Voilà ce que dit le lieutenant Wilkes.

"Il est étonnant qu'un groupe d'îles aussi centrales, aussi fertiles et présentant d'aussi nombreux avantages que les îles des Navigateurs, ait été négligé par les anciens voyageurs; aussi je pense qu'il est nécessaire de les examiner avec la plus grande attention. Dans ce but, j'emploie nos canots et nos plus petites embarcations; et déjà dans diverses excursions nous avons reconnu un grand nombre de baies et de places de sureté fort propres à recevoir les vaisseaux qui viendront faire le commerce dans ces îles. Toute la côte des huit îles qui composent ce groupe, a été soigneusement relevé et nous sommes en train d'achever les cartes que nous avons dressées."

"La population totale de ces îles peut s'élever à 56,000 ames environ. On pense que les deux tiers au moins sont soumis au christianisme; dix mille environ savent lire et écrire. Le principal Missionnaire est le Révérend M. Williams. Il se rendit en 1830, aux îles des navigateurs et d'autres sont venus le rejoindre en 1836. Grâce aux efforts de ses ministres, on est parvenu à écrire la langue, une imprimerie a été établie, des livres ont été publiés, et les dissensions qui s'élevaient autrefois entre les habitans, ont été complètement appaisées. Les écoles sont fort suivies, et je n'ai pas pu me défendre d'un vif sentiment de surprise en constatant les progrès de l'éducation parmi les habitans; ils sont plus rapides encore que dans notre pays et prouvent incontestablement que les naturels ont toutes les qualités nécessaires pour marcher à grands pas dans la voie de la civilisation."

"Le sol de ces îles est élevé et montueux, presque partout composé de lave, on y trouve plusieurs volcans éteints. La terre y est plus fertile que dans toutes les autres îles qui ont été visitées par l'escadre que je commande. Elle produit la canne à sucre, le café, le coton, l'arrow-root, l'annanas, l'arbre à pain &c."

Le lieutenant Wilkes donne des éloges au zèle que les officiers et les savans de l'escadre mettent à exécuter les travaux relatifs à l'expédition. La santé des équipages est en général fort bonne. L'escadre était sur le point de mettre à la voile pour Sidney, (Nlle. Galles du Sud.)

VARIÉTÉS.

BONAPARTE A VALENCE.

Ce fut en 1786, je crois, que Bonaparte reçut à Ajaccio son brevet de sous-lieutenant au régiment d'artillerie de La Fère, en garnison à Valence. Il partit, emmenant avec lui pour soulager sa famille son frère Louis, auquel il montrait les mathématiques; arrivé à sa destination, il loua Grande-Rue, no 4, en face du magasin du libraire Marc-Aurèle, dans la maison de Mlle. Bau, une chambre pour lui et une mansarde pour son frère.

Bonaparte vivait alors fort retiré, passant une partie de ses journées dans le magasin de Marc-Aurèle, qui avait pris le jeune sous-lieutenant en amitié et qui avait mis toute sa librairie à sa disposition. Quant à ses soirées, elles étaient consacrées à deux ou trois amis, M. Josselin, ancien officier, M. de Montalivet, qui fut depuis pair de France, et M. de Tardiva, exabbé de Saint-Ruf.

....

Bonaparte avait rencontré chez M. de Tardiva une jeune personne dont il était devenu passionnément amoureux. Elle se nommait Mlle Grégoire du Colombier et elle appartenait à une famille aisée sinon riche; Bonaparte professait dès cette époque cette rigidité de principes qu'il conserva sur le trône, aussi à peine eut-il l'assentiment de Mlle. Grégoire qu'il tenta une démarche d'une grande hardiesse dans sa position: il la demanda en mariage.

Malheureusement pour Bonaparte il avait un rival préféré, sinon par Mlle Grégoire du moins par sa famille, ce rival se nommait M. de Bressieux: les parens de Mlle. Grégoire n'hésitèrent point entre un gentilhomme dont la fortune était faite et un sous-lieutenant qui avait sa fortune à faire: Bonaparte fut évincé et Mlle Grégoire devint Mme de Bressieux.

Cela fut d'autant plus pénible au jeune Napoléon, que s'il faut en croire ces anecdotes populaires qui poussent toujours dans le sillon des grandes fortunes, il avait des pressentimens de son avenir: un jour ayant fait en compagnie de quelques uns de ses jeunes camarades l'aumone de trois francs à une pauvre femme, la prophétesse en haillons lui souhaita la couronne de France; les officiers se mirent à rire à cette reconnaissance exagérée; Bonaparte seul resta sérieux; et comme cette gravité augmentait encore l'hilarité générale, "Messieurs, dit le futur souverain, je vaux mieux qu'un gardeur de pourceaux, et Sixte Quint est devenu pape."

Un autre jour que Bonaparte travaillait depuis cinq heures du matin, M. Parmentier, médecin du régiment, entra dans la petite chambre du sous-lieutenant pour parler à son frère Louis: Bonaparte prit son équerre et frappa au plafond avec le fourreau. Cinq minutes après, Louis descendit à moitié endormi: Paresseux, lui dit Napoléon, N'as-tu pas honte de te lever à une pareille heure?—Ah! lui dit Louis, tu me grondes et c'est moi qui devrais t'en vouloir, car tu m'as réveillé au milieu d'un beau rêve. Je rêvais que j'étais roi.—Toi, roi! dit Bonaparte. J'étais donc empereur?

Bonaparte resta trois ans à Valence, et partit laissant une dette de trois francs dix sous chez son pâtissier, nommé Coriol.

Malgré le changement qui se fit dans son nom et dans sa fortune, Napoléon n'oublia pas Valence, quoique devenu empereur. Jamais il ne repassa dans cette ville; toutes les dettes de cœur ou de bourse qu'il y avait contractées furent payées avec usure, même celle du pâtissier Coriol. Mlle. Grégoire, devenue Mme. de Bressieux, fut appelée comme lectrice près de madame mère, son mari fut nommé baron et administrateur des forêts, et son frère préfet de Turin, quant à Marc-Aurèle, il eut un souvenir d'un autre genre.

Le 7 octobre 1808, pendant l'entrevue d'Erfurt, Napoléon étant à table avec l'empereur Alexandre, la reine de Westphalie, le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg, le roi de Saxe, le grand duc Constantin, le prince primat et le prince Guillaume de Prusse, la conversation tomba sur la bulle d'or, qui, jusqu'à l'établissement de la confédération du Rhin, avait servi de constitution et de réglement pour l'élection des empereurs. Le prince primat, qui se trouvait sur son terrain, entra dans quelques détails dont il fit, dans une citation remonter la date à l'an 1409.

—Je crois que vous vous trompez, monsieur le prince, dit Napoléon l'interrompant, cette bulle, si j'ai bonne mémoire, fut proclamée en 1336 sous le règne de l'empereur Charles IV.

Votre majesté a raison, dit le prince primat rappelant ses souvenirs. Mais comment se fait-il qu'elle ait conservé si religieusement la date d'une bulle? Si c'était celle d'une bataille, cela m'étonnerait moins.

—Voulez-vous que je vous dise le secret de cette mémoire qui vous étonne, monsieur le prince, répondit Napoléon.

—Votre majesté nous fera grand plaisir.

—Eh bien! continua l'empereur, vous saurez donc que lorsque j'étais sous-lieutenant d'artillerie....

A ce début il y eut un mouvement de surprise et de curiosité si marqué parmi les illustres convives que Napoléon s'interrompit un instant; mais voyant qu'aussitôt on faisait silence pour l'écouter, il reprit en souriant:

—Je disais donc que lorsque j'avais l'honneur d'être sous-lieutenant d'artillerie je restai trois ans en garnison à Valence: j'aimais peu le monde et vivais très retiré: un heureux hasard m'avait logé en face d'un libraire instruit et des plus complaisans, qui avait mis son magasin à ma disposition; j'ai lu et relu deux ou trois fois sa bibliothèque pendant ma résidence dans la capitale de la Drôme, et de ce que j'ai lu à cette époque je n'ai rien oublié, pas même la date de la bulle d'or.

Napoléon qui, comme nous l'avons dit, n'était jamais revenu à Valence pendant son règne, y repassa après sa déchéance, conduit à l'île d'Elbe par les commissaires des quatre puissances.

ALEXANDRE DUMAS.
(*Nouvelles impressions de voyage.*)

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Vicksburg, Banker, Liverpool, — A Cohen
St. Andrews, Scrar, do — S & J P Whitney
Vespasian, Winsor, Trieste, — L H Gale
Brick Lime Rock, Tales, Baltimore, — Bedford & Beck
Sea Island, Knapp, Sace, Me. — Stetson & Avery
Byron, Nicholson, Boston, — S & J P Whitney
Theora, Powers, Kingston, Ja. — do
Goel. Geneva, Flanders, Havane, — R Groning & co
Charlotte, Perry, Mobile, — W F Florance
Steamer Columbia, Windle, Galveston, — Smith & Voorhees
Tommochichi, Gillet, Havane, — D Marston

ARRIVÉS.

Goel. Josephine, Rousseau, de la Côte.
Goel. Gen. Kalb, Smith, de la Côte.
Steamer Creole, Dalman, des Natchitoches.
Gen. Harrison, Batchelder, de Cincinnati.

MEMORANDA.

Arrivées d'ici à Philadelphie, 6 juil. goels. Agnes, Sharp; Mary-Patten, Green.

Annoncées à Boston pour ce port, 4 juillet, barque Adaline, Adams, partant le 11; barque Fairfield, partant le 9 jt.

Arrivé à la Mobile, 11 juillet, navire Belvidera, de Baltimore par la voie de Trinidad, avec $3500 en espèces pour la Nouvelle Orléans.

Hélé le 22 juin, dans la lat. 27, 30, long. 79, 30, nav. John C. Carroll, de la Mobile pour le Havre.

DERNIERES DATES

New-York	juil. 4		Liverpool	juin 3
Boston	juil. 3		Londres	juin 2
Philadelphie	juil. 5		Havre	juin 3
Washington	juil. 6		Paris	juin 1
Baltimore	juil. 6		Bordeaux	mai 26
Charleston	juil. 8		Smyrne	mai 26
Vera-Cruz	juin 30		Cadix	mai 20
Tampico	juil. 6		Havane	juin 17
Mexico	mai 27		Houston	juil. 4

LES membres de la congrégation de l'église St. Vincent de Paul sont prévenus que dimanche 19 du courant, il y aura une élection pour nommer les marguilliers. Pour être marguillier il faut avoir souscrit et payé cinquante piastres, être marié et âgé de plus de 25 ans. L'élection commencera à 10 heures du matin et finira à 2 heures de l'après-midi. Les commissaires se tiendront à la maison qu'occupait le curé.
N. Orléans, le 14 juillet 1840. AUGUSTIN VIAVAN.
15 juil—4

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre les Incendies de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, le 13 juillet 1840.
LES directeurs ont déclaré ce jour, un dividende de dix pour cent sur le fond capital de la Compagnie, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, le 27 courant, en après cette époque.
L. MATTHEWS, Président.
15 jt—10

Bureau de l'assurance maritime et contre les incendies de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, le 14 juillet 1840.
A Une assemblée des directeurs de cette Compagnie, tenue le 13 courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité, et la publication en a été ordonnée:
Résolu, que le président est autorisé à payer à M. Charles Van Dursen, second du steamboat Sommerville la somme de deux cent cinquante piastres en témoignage de l'approbation du bureau pour les bons services qu'il a rendus pour relever ledit bateau. GEO. E. RICHARDSON, Secrétaire
15 jt—10

AVIS.—Pendant son absence de la ville, le soussigné a chargé Mr. H. Gally de soin de ses affaires.
GME. MARMICHE.
15 juil—1

LE soussigné directeur de l'Hôtel Conti, a l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu faire partie de la table d'hôte, qu'elle sera arrêtée demain, 15 juillet au soir, pour reprendre son cour au mois de Novembre prochain. L'hôtel sera toujours ouvert pour les voyageurs.
L. CALONGE.
15 jt—1

SUCRE Raffiné.—500 barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
15 j.

POIX.—100 barils en débarquement [illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
15 jt.

GRAISSE.—Un assortiment [illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
15 jt.

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1840.

Espèces	5 @ 6	pour cent prime.
Billets de Banque des E. U.	2½ @ 3	do.
Notes de la Trésorerie	6 @ 7	do.
Souverains	$4 90 @ $4 95	
Doublons Espagnols	17 @ 17 25	
do Mexicains	16 87½ @ 16 95	
Or Américain	7 @ 8 pour cent prime.	

REVUE DU MARCHÉ.
Nlle. Orléans, le 15 juillet 1840.

COTON—Arrivé depuis le 10 courant, Louisiane et Mississipi 660 balles; Tennessee et North Alabama 117; Arkansas 29; Floride 10; Texas 30; en tout 840 balles. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 2857 balles; au Havre 1259; à Trieste 1100; à la Havane 921; à New-York 186; à Boston 200; à Baltimore 10; à Saco, Me. 400; en tout 10610 balles, ce qui diminue le stock de 9570 balles et le réduit à 40316 y compris celles à bord des navires non expédiés le 14 courant.

Nous avons dit dans notre dernier rapport que le marché de coton s'était fermé tout à fait inactif la veille parceque les acheteurs se refusaient généralement à payer les prix que demandaient les détenteurs. Cependant les prix du frêt ayant baissé samedi par suite de nombreux arrivages de la mer, les acheteurs se sont présentés de nouveau et ont satisfait les prétentions des détenteurs: les ventes se sont élevées ce jour là à 2260 balles. Lundi, il y a eu encore de bonnes demandes, et 2100 balles ont changé de mains à des prix qui dans quelques occasions ont dépassé ceux de samedi. Le marché hier a été très calme, et les ventes n'ont pas été au-dessus de 600 balles. La cause de cette suspension d'affaires peut être attribuée en partie au mauvais temps, mais la grande cause provient de la difficulté que les acheteurs éprouvent à trouver dans le stock actuel qui est très limité et composé en grande partie de lots inférieurs et mittoyens, des parties à leur convenance. Nos côtes pour les qualités ordinaires restent les mêmes, mais pour les autres descriptions nous les avons élevées d'un 1¼ de cent. Les ventes des trois derniers jours d'affaires s'élèvent à 5000 balles; nous en donnons les détails qui suivent:

Louisiane et Mississippi à 6 7-8 cents; 49 à 8 1-2; 476 à 8 1-2; 176 à 9; 90 à 6; 100 à —; 54 à 9 1-4; 1400 à 8 1-4 à 8 1-2; 34 à 6 3-8; 124 à 7 1-2; 25 à 6 1-2; 53 à 7; 95 à 9 cents; 58 North Alabama à 5 1-2; 1600 à 6 7-8; 64 District de l'Ouest à 6 7-8 et 60 Texas à 7 7-8 cents.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.		Tenn et Nort Alabam.	
Ordinaire,	5 3¼ à 6 3¼	Ordinaire,	5½ à 6
Commun,	7 3¼ à 8 3¼	Commun,	6 à 7½
Bon,	9 1¼ à 9 3¼	Bon,	8 à 9
Bon à beau,	10 1¼ à 11	Bon à beau	9½ à 10
Bon à fin,	12 à —	Bon à fin,	10½ à —

ETAT DU COTON.

1839. Oct. Stock en main,		10924
Reçu les trois derniers jours	840	
Précédemment,	916102	916942
		927766
Exporté pendant les 3 derniers jours	10610	
Précédemment,—	864979	876440
Stock en main,		40316

TABAC—Depuis notre rapport de samedi, les prix des frets pour cet article ont éprouvé une forte baisse qui a donné une certaine activité au marché: 300 boucauts ont été vendus dans ces trois derniers jours. Par suite de cette reprise les détenteurs sont devenus plus fermes. Nous conservons nos cotes précédentes qui sont 3 1¼, 5 1¼ et 7 1¼ cents pour les lots inférieurs qualités 2ème. et 1ère; 3 1¼ 6 et 8 cents pour les lots communs, 3 3¼ 6 1¼ 8 1¼ pour les beaux lots 4 4 1¼ 7 et 9 cents pour les bons et fins et 5, 7 1¼ ou 9 1¼ cents pour les lots de choix. Nous donnons ci-dessous les ventes connues:

37 boucauts à 3 à 3 1¼; ou 3¼ 6 3¼ pour seconde et 8 3¼ cents pour première; 27 boucauts à 4 cents, 20 boucauts de à 4; 5 boucauts première à 9 1¼; 10 boucauts dont 1 première à 8 1¼, 2 secondes à 6, 11 de 3 1¼ à 4, 6 de à 3 1¼ cents; 40 boucauts dont 1 première à 6 1¼, 7 de à 8, 1 seconde à 6 1¼, 17 de à 6, 12 de 3 1¼ à 4, 7 de à 3, 4 de à 2 cents; 10 boucauts dont 6 première à 8 à 8 1¼, 7 seconde de à 3¼ à 6, 4 de 2 à 3 1¼, et 2 de yeux de taureau à 1 1¼ cents, 30 boucauts à 4, 6 1¼ et 9 1¼ cents, 30 boucauts à 4 1¼, 6 1¼ et 8 1¼ cts. Arrivé depuis le 10 courant 348 boucauts; expédié dans le même temps pour N York 588 boucauts. Baltimore 4; Havane 40, Liverpool 126, ensemble 702 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1839. Oct. 1 Stock en main	bds.	902
Reçu pendant les 3 derniers jours	243	
Précédemment,	40674	40717
		41679
Expédié pendant les 3 derniers jours	702	
Précédemment,	27366	27968
Stock en main,		13,711

SUCRE.—Louisiane—Nous avons laissé dans notre dernier rapport le marché très inactif, et nous avons remarqué qu'il s'était fermé avec quelques demandes pour l'exportation. Depuis il s'est peu fait d'affaires et 7 à 800 bts seulement ont changé de mains de 4½ à 5, cents. La plupart des achats ont été faits pour les marchés du Nord et il n'y a eu que fort peu de demandes pour la ville et la campagne. Les arrivages ont été peu considérables pendant ces derniers jours et les transactions que nous venons de mentionner ont beaucoup réduit le stock en vente particulièrement celui des bonnes qualités auxquelles les opérations ont été presqu'entièrement bornées. Nous côtons maintenant de 4 à 6, cents comme le prix général du marché, en faisant observer que quelques lots de choix obtiendraient de 6½ à 6¼. Nous ne connaissons aucune nouvelle opération sur les habitations.

MELASSE—Nous avons eu pendant ces derniers jours plusieurs arrivages; et quelques demandes des boats ont été remplies de 17 @ 18 cents le gallon, en barils; l'approvisionnement sur la levée est aujourd'hui encore assez limité. Nous ne connaissons aucune opération sur les habitations.

CAFE—Il continue à y avoir de bonnes demandes pour la Havane prime vert de 10½ @ 11½ cents. Quelques autres parties de Rio sont arrivées du Nord et se vendent à nos premières côtes, savoir de 11½ @ 11½ cents.

FARINE—Nous n'avons pas d'amélioration importante à signaler dans les demandes qui sont presque exclusivement bornées à l'approvisionnement de la ville et de la campagne; mais le stock et les arrivages se trouvant peu considérables, les détenteurs sont devenus plus fermes et ils ont demandé une légère hausse qu'ils ont généralement obtenue hier et aujourd'hui; et nous côtons $4 et 4 25 cts. ce dernier prix est celui de la farine fraîche de Cincinnati qui obtient plus que les autres qualités à cette époque de l'année. Les arrivages des 3 derniers jours s'élèvent à environ 1400 barils.

A VENDRE par J. & L. GARNIER, 300 fusils de munitions, en bon état, manufacture française. 15 jt

TRAITES sur New-York et Boston, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp. 15 jt

JAMBONS—60 barils de Jambons enveloppés et 15 do. glacés à l'usage de famille, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Cie. 15 juil. 36, rue Poydras.

PORC—400 barils, porc mess, M. O. à vendre par ADAMS, HARTWELL & Cie., 15 juil. 36, rue Poydras.

LARD—60 jambons, plats côtes et épaules, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Cie., 15 juil. 36, rue Poydras.

SAINDOUX—300 barillets Saindoux fondu et en feuille, première qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Cie., 15 juil. 36, rue Poydras.

BŒUF—40 barils à vendre par ADAMS, HARTWELL, & Cie. 15 juil. 36, rue Poydras.

WHISKEY—400 barils Whiskey rectifié et commun à vendre par ADAMS, HARTWELL & Cie. 15 juil. 36, rue Poydras.

LANGUE DE BŒUF—2 1¼ barils à vendre par ADAM, HARTWELL & Cie., 15 juil. 36, rue Poydras.

BEURRE—50 barillets beurre de l'ouest à vendre par ADAM, HARTWELL & Cie. 15 juil. 36, rue Poydras.

POMMES SECHES—15 barils à vendre par ADAMS, HARTWELL & Cie. 15 juil. 36, rue Poydras.

TRAITES—Sur Cincinnati, à vue et à courte vue à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 15 juil. 36, rue Poydras.

CHAPEAUX DE PAILLE—10 caisses en magasin et à vendre par FROST & Co. 15 juil. 8, rue la Douane.

HABILLEMENTS—10 caisses habillements pour la saison, en débarquement du brick Chester et à vendre par FROST & Co. 15 juil. 8, rue de la Douane.

UN check payable à présentation, sur New-York, de la somme de $2000, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 16, Nlle. Levée. 15 juil.

CIGARES.—120 milliers cigares américains, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 15 juil. 66, rue du Camp.

HARENGS de Potomac.—90 barils en débarquement et à vendre par G. BEDFORD & BECK, 4 juil. 24, rue de la Douane.

BRIQUES à feu de Liverpool, de Baltimore et de New-York, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 15 juil. 24, rue de la Douane.

SIROP de Batterie.—80 barils de la raffinerie de mère de la ville, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 15 juil. 24, rue de la Douane.

SALAISONS.—600 caisses salaisons assorties; moutarde; poivre de Cayenne, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 15 j.

CAFE—50 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 15 juil. 63, rue Gravier.

LARD—30 barriques jambons et épaules fumées de l'Ouest, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 15 juil. 63, rue Gravier.

GRAISSE.—500 barillets et 20 barils Saindoux en feuilles, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 15 juil. 63, rue Gravier.

EAU DE VIE ESPAGNOLE.—100 barils d'eau-de-vie d'Espagne, convenable au marché de Matamoros, à vendre par J. ROBERT & Co. 15 juil. 47, rue Bienville.

ANISETTE—30 barils anisette de Mallorca, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co, 15 jt. 47, rue Bienville.

CONFITURES—11 barils de confitures de la Havane, en magasin, à vendre par J. ROBERT & Co. 15 jt. 47, rue Bienville.

CIGARES de la Havane—Un assortiment de cigares de la Havane, de 1re qualité, constamment en main, à des prix raisonnables, à vendre par J. ROBERT & Co. 15 jt. 47, rue Bienville.

TOILES et Cordes d'Emballage—30 balles Toile de l'Inde de 46 pouces de largeur; 300 rouleaux de Cordes du Missouri, et 100 pièces do. à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 15 juil. 63, Gravier.

PORC—300 barils Porc mess et prime, et 40 barils porc convenables pour les habitations, à vendre par BOGART & HAWTHORN, 15 juil. 63, rue Gravier.

A VENDRE aux prix les plus modérés et aux meilleurs termes, les marchandises suivantes ayant droit au Drawback: plusieurs colis importés tout récemment contenant des mouchoirs de poche en coton, [illegible] bordure imprimée, divers choix, de do [illegible] che do, brodé, à l'entour, p[illegible] BOUBRY D'IV[illegible]

L'soussigné a toujours en mains un [illegible] de mousselines unies, brodée [illegible] [illegible] BOURG[illegible]

[illegible] J. LANDIS & co.

[illegible] presque neufs, avec le complément de [illegible] S'adresser à M. E. Bertus ou Jh. [illegible] Les dits Billards sont les mêmes du Cercle Saint [illegible] 17 juil.

BOIS de chauffage, chêne et frêne, bois de pin pour machines à vapeur, briques de tous genres, sable, coquilles, chaux [illegible], à vendre par CHAUCHON & LEROY, Rue St. Claude et Bassin Carondelet.

PAR LE REGISTER.

☞ Pour les autres avis du Register, voir la quatrième page.

SUCCESSION de Louise Angela Everhart épouse décédée de Louis Exon.—Vente par le Register des Testamens—Mardi le dix-huit août 1840 à 1 HEURE P. M. à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, située rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans en date du 25 février 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Louise Angela Everhart, épouse décédée de Louis Exon, l'esclave suivante:

Rosa, quarteronne âgée de 11 ans, ayant été en apprentissage comme couturière pendant les trois dernières années.

Conditions—Un quart comptant et la balance à six et douze mois, pour billets endossés à la satisfaction du tuteur des héritiers mineurs de la défunte, et hypothèque spéciale sur ladite esclave jusqu'au parfait paiement, et sous les conditions qui suivent: Que dans le cas de non paiement des billets à leur échéance le montant desdits billets portera intérêt à raison de dix pour cent l'an de la date de leur échéance jusqu'au paiement, sans autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. V. Foulon not. pub. 15 juil.

SUCCESSION de Marie Rose Cécile Boissière, épouse décédée de Auguste Rieffel.—Vente par le Register des Testamens.—Mardi quatre août 1840, à une heure P. M. à la Salle des Bains de la Bourse de la Cité, située rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 13 juillet 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Rose Cécile Boissière, épouse décédée de Auguste Rieffel, les propriétés suivantes:

Une maison située au faubourg Marigny, sur deux lots contigus, désignés par les numéros un et deux, sur un plan fait par Joseph Pilie, le 4 juin 1830, et déposé le 27 mars 1833, au bureau de H. Pedesclaux, alors notaire. Le numéro un forme encoignure des rues Champs-Elysées et Craps et mesure vingt-cinq pieds dix pouces et demi de face à la rue des Champs-Elysées, sur cent deux pieds, dix pouces et demi de profondeur et face à la rue Craps, le lot numéro deux mesure vingt-cinq pieds dix pouces de face à la rue des Champs-Elysées, sur cent deux pieds dix pouces et demi de profondeur, le tout mesure américaine, avec les dépendances.

Conditions.—La dite propriété sera vendue pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant son obligation avec cautionnement à la satisfaction du juge de la Cour des Preuves, et hypothèque sur la propriété.

W. F. C. DUPLESSIS, Register de Testamens.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Charles Boudousquie, not. pub. 15 juil.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que Georges Wilde ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour où ladite vente fut enregistrée le 6me. jour de juillet de l'année 1840, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 Mars 1834.

Il est connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, qui prétendraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La propriété fut vendue par le shérif susdit le sixième jour de juillet de l'année 1840, en vertu d'un writ de fieri facias lancé sur un décret de cette cour rendu le 5 de mars 1840, No. 18 0, dans l'affaire de George Wilde et Frederick R. Fay & Co. et Samuel Hermann & Son No. 3667 de docket de cette cour, à laquelle vente ledit George Wilde s'est rendu acquéreur pour le prix de $46,000, payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire, savoir: Un lot de terre divisé en deux parties, ayant à peu près les mêmes dimensions, désignées par les lettres A et B, d'après un plan tiré le 5 avril 1929 par Jh. Pilie, voyer de la ville, annexé à un acte passé pardevant L. T. Caire, notaire, le 3 décembre 1829: lesdites portions de terre situées sur la batture du faubourg Ste. Marie, entre les rues Poydras et Girod, faisant face aux rues de la Nouvelle-Levée et du Commerce, et mesurant ensemble, mesure américaine, quarante six pieds dix pouces de face à la rue de la Nouvelle-Levée, traversant jusqu'à la rue du Commerce, sur laquelle elles ont ensemble une façade de quatre cinq pieds 6 pouces sur une profondeur de cent soixante deux pieds huit pouces sur la ligne du nord adjoignant la propriété de Rogers Biscomb & Co. et de cent soixante pieds 2 pouces sur la ligne du Sud adjoignant la propriété de D. F. Walden, avec les magasins en briques qui s'y trouvent: ainsi que tous les privilèges et appartenances; [illegible] actions du fonds capital de la banque de l'Union de la Louisiane.

En foi de quoi, j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la Cour, à la Nouvelle-Orléans, le 14 Juillet 1840.
[S.] ED. GARDERE, greffier.
15 juil.—3

AVIS—GALA A CARROLLTON—Le jardin sera brillamment illuminé les dimanche, mardi et vendredi soirs si le temps le permettra. Les chars partiront à toutes heures jusqu'à 10 heures p. m. en commençant de Carrollton le mardi et le vendredi, à 6 heures p. m. Le Dimanche les chars auront l'usage, partant à chaque heure à partir de 1 heure M. JOHN HAMPSON, ingénieur en chef du N. O. C. R. R. C.
13 jt

AVIS—Toutes les personnes qui doivent à la ci-devant société de Ferry, Goodwin & Robinson et Robinson & Goodwin, sont requises de payer immédiatement leurs comptes aux Henry Hart, de la maison de Taylor, Hart & Co., No. 10, de Chartres, seul agent dûment autorisé par les dites sociétés.
ROBINSON & GOODWIN.

AVIS—Le public est et demeure prévenu par moi, Marie Elaine Le Beuf, épouse de Jh. Michel, de ce qui suit: Comptez du 1er juillet 1840 les dettes que le dit Jh. Michel ayant [illegible] ou pourra contracter sans mon approbation [illegible]. Je déclare en outre, sincèrement que, d'après limitation faite de mes biens et portée dans mon contrat de mariage passé par devant le notaire [illegible] [illegible] les contrats ou à contracter par le sieur Jh. Michel et [illegible] l'exception de deux billets signés par Jh. Michel et endossés par M. Blanc. J'ai fixé ma résidence dans la paroisse Jacques, depuis 2 ans—et je signe le présent avis. MADAME JH. MICHEL, née LE BEUF.
Juillet 1840. 13 juil—3

☞ LANCIERS D'ORLEANS. ☞
La Compagnie se réunira Mardi prochain, à 6 heures précises du soir, au Passage de la Bourse, en grande tenue, pantalon blanc d'uniforme et à pied. On demande ponctualité et bonne tenue.
Par ordre du Capitaine, LE COUR DE BILLOT, mar. des Logis-Chef.
13 jt

UN JARDINIER au fait de la culture dans ce pays, et pouvant s'employer très avantageusement, en s'adressant au soussigné, au coin des rues du Camp et de la Félicité
N. B. Il est inutile de se présenter si l'on n'est parfaitement recommandé, sous tous les rapports, par des personnes respectables.
P. A. GUILLOTE.

CAFÉ—sacs de la Havane en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

POIVRE—300 sacs poivre noir de Sumatra à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 3 Gravier.

CAFÉ—sacs de Rio, en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins.

SEL—gros de Liverpool, des Iles Turques, de Cadix, de St. Ubes, à vendre en lots convenables aux acheteurs par ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

SEL—sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs par E. F. JENKINS, Enc. Poydras et Magasins.
13 juil

SEL—sacs sel des Iles Turques à vendre par BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
13 jt

CHAUX—600 barriques de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
13 jt.

FOIN—balles foin de l'est, de la cargaison du navire [illegible] à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
13 jt

JAMBONS de Famille.—40 barils et 10 tierçons jambons enveloppés et sans enveloppes, faits à Cincinnati expressément pour les familles, à vendre par MAHARD & BROTHER, 38 Nlle. Levée.

LARD—boucauts jambons et plats-côtes de Cincinnati [illegible] do. clair, à vendre par MAHARD & BROTHER, 38, Nlle. Levée.
13 juil.

BEURRE—40 barrillets beurre frais de l'Ouest récemment reçus, à vendre par MAHARD & BROTHER, 38, Nlle. Levée.
13 jt.

TRAITES sur New-York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 43, rue Bienville.

CORDES de Manille—1000 rouleaux de 1¼ à 6 pouces, en main et à vendre par O. H. MIESEGAES, 43, rue Bienville
13 jt.

TOILE d'emballage—367 pièces en débarquement du brick Francis Ashly, à vendre par O. H. MIESEGAES, 43, rue Bienville

HABILLEMENS—76 caisses habillemens pour la saison en débarquement du brick Frances, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 13 jt. 134, rue des Magasins

SAINDOUX—500 barillets et 30 barils saindoux en feuilles, en main et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.
13 juil

PORC—barils porc mess et prime récemment inspectés et avec l'inspection de Brozant et 60 barils porc convenables pour habitations, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.
13 juil

SEL—gros, de Liverpool, des Iles Turques, de Cadix, et St. Ubes, à vendre en lots au gré des acheteurs par ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.
13 juil

SEL—sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, enc. des rues Poydras et Magasins.
13 juil

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—100 pièces toile de Kentucky de 44 pouces, 30 balles toile de l'Inde de 46 pouces pour et 400 rouleaux de cordu du Missouri de petites dimensions à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.
13 juil.

LARD—barils jambons et épaules fumées de l'Ouest en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

FARINE—barils farine fraîche en débarquement du steamer Commodore et à vendre par MAHARD & BROTHER, 38 Nelle Levée.
13 jt

WHISKEY—34 barils whiskey rectifié en débarquement du steamer Commodore et à vendre par MAHARD & BROTHER, 38 Nelle. Levée.
13 juil

ARTICLES Bordeaux, en magasin, d'importation récente: barriques vin de Médoc, St. Estephe et Pauillac ordinaire, [illegible] Lafitte; [illegible] do Sauterne; [illegible] Saint Julien; [illegible] barils vin supérieur; [illegible] demi-barriques vin ordinaire; [illegible] demi-barils de vin de cet. et 3e. preuve des marques Dupuy, Du Rousse, [illegible] vin de Champagne cognac; [illegible] petits de 20 gal. chaque, de do.; [illegible] paniers véritable vieux cognac; [illegible] caisses vin Margaux, Latour, Gruau Larose et. Brame Mouton; 100 caisses assorties en pots de porcelaine sup; [illegible] en bouteilles blanches de.; [illegible] de qualité ordinaire; [illegible] en demi bouteilles de do.; [illegible] fle ab ynthe suisse Y. L.; [illegible] ordinaire et supérieur et un grand assortiment de [illegible] à vendre à des prix raisonnables par CARRIERE, DARAN & Co. Nos. 11 et 13 [illegible]
13 jt

RECU par derniers arrivages [illegible] [illegible] CARRIERE, DARAN & Co., Nos. 11 et 13, St. Louis.

[illegible] soussignés ont reçu [illegible] CARRIERE, DARAN & Co. Nos. 11 et 13 St. Louis.

[illegible] magasins par les derniers arrivages de [illegible] vin Oporto; [illegible] de Madère; [illegible] Frontignan; [illegible] Lunel; [illegible] millions par sacs de 500 et de 1000; [illegible] paniers de demi bouteilles vides, à vendre par CARRIERE, DARAN & Co.
13 juil

A LOUER au 1er. Novembre prochain la maison d'encoignure des Toulouse et Vieille-Levée [illegible] la Lanterne [illegible] occupée par [illegible] Habillements [illegible] vitrages, consistant en vitrines, étagères [illegible] S'adresser au No. 27, rue de Camp. 11 juil

FOIN [illegible] balles de foin [illegible] débarqué du [illegible] Orleans de New-York, à vendre par F. DAUBERT, No. 163, Vieille Levée.
11 juil

SEL sel fin et gros de Liverpool, en débarquement à vendre en lots au gré des acheteurs par E. F. JENKINS, enc. Poydras et Magasins.

VENTES PAR LE MARSHALL DES E.-U.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS DU DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE—No 4[illegible]—U. S. Wilkinson contre Edward Living ton, et al.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le district Oriental de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la bourse St. Louis, mercredi 16 juillet 1840, à midi, deux certains lots de terre avec les bâtisses qui sont dessus; l'un mesure 20 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la rue de la Nouvelle Levée; 16 pieds, 9 pouces et 4 lignes sur la rue Tchoupitoulas; 73 pieds, 9 pouces sur la rue de la Commune et 79 pieds 10 pouces et 1 ligne sur le côté méridional, mesure anglaise, et l'autre mesure 20 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la rue de la Nelle Levée sur une profondeur de 86 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et se prolonge vers la rue Tchoupitoulas sur laquelle il a une façade de 19 pieds et 5 lignes sur la rue Tchoupitoulas
M. MARIGNY,
9 juin—27 Marshal des E.-U.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nlle-Orléans, ce 9 juillet 1840.

DES propositions séparées seront reçues au Bureau du Caissier de cette Banque, jusqu'au 16 juillet courant, pour la reconstruction des Edifices de la Compagnie, encoignure des rues Royale et St.-Louis, savoir:

1o. Pour la façon des voutes en briques, des magasins faisant face aux rues Royale et St.-Louis.

2o. Pour la pose des briques des murs à élever dans tout l'édifice, l'entrepreneur devant placer tous les cadres et linteaux des ouvertures et aussi démolir les murs qui ne pourront pas servir.

3o. Pour la pose des bois de charpente y compris la toiture.

Ces propositions devront être faites, soit pour la façon seulement, soit pour la façon et fourniture des matériaux de première qualité. Le tout conformément aux plans déposés au Bureau du Caissier; et les travaux seront faits sous l'inspection de l'Intendant des travaux de la Compagnie et à satisfaction. Par ordre,
9 juillet—6 L. BERNARD, Caissier.

VERRES A VITRES—200 caisses verres à vitres de l'est, 150 do. de l'ouest, 125 do. Boston Crown, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
9 juil Encoig. Commune Tchoupitoulas.

HUILE DE CASTOR—16 barils huile de Castor. No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
9 juil Encoig. Commune et Tchoupitoulas.

BLANC DE PLOMB et Huile de Lin.—250 barillets, blanc de plomb, 50 do. excellente huile de Lin, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
9 juil Enc. Commune et Tchoupitoulas.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.—La société connue en cette ville sous la raison *Alexandre Dupoutet & Co.* pour l'exploitation du restaurant du Printemps, situé rue Ste.-Ane, No. 60, est dissoute d'un commun accord.

Le même restaurant sera continué par Mr. Dupoutet, qui s'efforcera comme par le passé à mériter la confiance du public. ALEXANDRE DUPOUTET,
9 juillet CORMERAIN.

HUILE d'Olive, Vinaigre, &c.—200 paniers huile d'olive marque Fiagnol, 80 demi-paniers do do, 60 tierçons vinaigre de Bordeaux, 200 boites prunes, 500 do sardines, 100 caisses blanc baleine New-Bedford, 40 do chandelles suif, 750 do savon, marque J. Blak, Valentine &c. 30 do macaroni de Palerme, à vendre en gros et en détail par
7 juil S. LATAPIE, 70, Vieille-Levée.

VIN, Liqueurs, &c.—80 barriques vin de Bordeaux, Pauillac et St. Estèphe véritable médoc, 60 do vin de Marseille, marque Bergasse, 20 demi do do, 60 barils genièvre, marque double ancre, 40 do rum, 30 do eau-de-vie américaine, 10 do de pêches, 200 do whiskey, à vendre par
7 juil S. LATAPIE, 70, Vieille-Levée.

INSTITUTION POUR L'EDUCATION DES JEUNES DEMOISELLES.
Dirigée par Mme. Delaruelle, de Paris.
Ancienne habitation de Mme. Hurst à 4 miles de la Nelle. Orléans.

DANS cette vaste habitation dont la position est aussi agréable que salubre, Mme Delaruelle, vient de fonder une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles. Elle espère par les soins qu'elle apportera au développement intellectuel et moral des élèves, mériter la confiance des parens. Elle sera secondée, pour atteindre ce but, par des professeurs du premier mérite et une dame anglaise connue sous tous les rapports les plus honorables.

Le prix annuel de la pension est de $250, payables par quartier et d'avance. Les maitres d'agrémens se payent à part. 8 juil.

AVIS AUX JEUNES GENS QUI VEULENT PASSER AGREABLEMENT L'ETE ET EVITER LES MALADIES DE LA VILLE.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de faire l'ouverture d'une pension à la Baie St. Louis, pour les personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence. Cet établissement ne sera rien de négligé au pour la commodité et pour l'agrément, satisfaire, il ose l'espérer, les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage.

La table sera journellement approvisionnée de poissons frais.
8 juil—4 L. en 6j. J. MARTIN.

MAISON A LOUER A BILOXI.
La maison élégante située à Biloxi, appartenant au juge W. C. Waale sera louée, le juge et sa famille ne devant pas l'habiter cette saison. S'adresser à
8 juin—6 MAUNSEL WHITE & Co.

☞ Le Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan est transporté au No. 9, de la rue du Camp, à l'encoignure de la rue Gravier. 16 juin—1m

AVIS—La société existant autrefois sous la raison de R. T. Douney & co, est dissoute à compter de ce jour, de consentement mutuel. R. T. Douney reste chargé de la liquidation des affaires. R. T. DOUNEY,
10 juil—6 JOHN HITCH.

LE soussigné fera les affaires de commission et de gros en cette ville, sous la raison de Converse & Co. pour son propre compte. Son magasin est au No. 54, sur la Nouvelle-Levée.
10 juil HENRY CONVERSE.

GINGEMBRE—100 barillets tre qualité à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, rue Gravier.
9 juil

CAFE DE JAVA.—50 sacs café de Java, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, rue Gravier.
9 juil

FARINE—120 barils farine superfine, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.
10 juil

VIN de Malaga doux—40 1¼ de barriques, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.
10 juil

BŒUF prime en magasin et à vendre par D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.
10 juil

RIZ—20 tierçons en magasin, et à vendre par D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.
10 juil

WHISKEY—40 barils en magasin, et à vendre par D. VANCOURT & co, 4, Front Levée.
10 juil

MORUES—20 barils morues choisies, à vendre par D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.
10 juil

CHAUSSURE—30 caisses brodequins roux, à vendre par J. SMALL, 36, rue Gravier.
10 juil

COUTIL BLEU—15 balles à vendre par J. SMALL, 36, rue Gravier.
10 juil

TRAITES sur New-York à bref délai, à vendre par J. SMALL, 36, Gravier.
10 juil

HUILE de Sperm—15 barils à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.
10 juil

CLOUX de Girofles—Un petit lot à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.
10 juil

BEURRE de l'Ouest—40 barillets à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.
10 juil

PIASTRES Mexicaines à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
10 juil

TOILE A CHEMISES—50 balles 4¼ écrues, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.
8 juil

PAPIER à ENVELOPPES.—3000 rames à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.
8 juil

MAQUEREAUX—20 barils No. 3, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.
8 juil

PORC—70 barils P. O. à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.
8 juil

MOUTARDE—10 barillets et 6 caisses, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.
8 juil

CRAMBERRIES—20 barils à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.
8 juil

BEURRE—20 firquins beurre de Goshen, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.
8 juil

TRAITES sur New York et Boston à vendre par C. AUSTIN & F. E. LODGE, 30 Gravier.
8 juil

TRAITES sur New York à vue et à 60 jours à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40 Gravier.
8 juil

MUSCADES—10 barillets 1re qualité à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier.
8 juil

RONES en lots, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 18, Douane.
6 juil

TRAITES sur Paris, à vendre par AUGT. MOLIER, 85, St. Louis.
6 juil

TRAITES sur New-York, à vendre par R. GRONING & co.
4 juil

TRAITES sur New-York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 66, Camp.
4 juil

TRAITES sur New-York, à vendre par SCHMIDT & Co. 30, rue Bienville.
3 juil

BEURRE—25 tierçons beurre frais de Western, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 7 juil.

CIDRE—150 caisses cidre de champagne de qualité supérieure, à vendre à bas prix par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.
10 juil

PLOMB DE CHASSE.—500 sacs plomb de chasse de New-York, assorti; 100 do. chevrotines do. do. à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, rue Gravier. 9 j.

WHISKEY—300 barils de whiskey rectifié de Cincinnati, en magasin et à vendre par CONVERSE & Co. 54, Nlle-Levée.
10 juil

HABILLEMENTS POUR NEGRES—30 balles à vendre par J. SMALL, 36, Gravier.
10 juil

LARD—30 barils lard fumé de l'Ouest, jambons, plats côtés et épaules; à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier
10 jt

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de cigares est constamment en vente chez J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
11 juin

INDIGO—30 surons en débarquement de la goelette Henry Clay, à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis.
7 juil—3

TABAC coupé fin—25 barils en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
11 juin

SAINDOUX—1000 barillets saindoux en feuilles, à vendre par STETSON & AVERY, 40, rue Gravier.
9 juil

PORC—40 barils porc mess M. O. et prime, en inspection à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.
9 juil

WHISKEY—34 barils reçus par le steam r Augusta, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.
9 juil

BEURRE de l'Ouest—40 barillets en inspection, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.
9 juil

LARD—75 barils jambons plats-côtes et épaules, en magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.
9 juil

SAINDOUX—600 barillets saindoux en feuille, dernièrement reçus, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.
9 juil

POMMES de l'Ouest—40 barillets en inspection, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras.

TABAC.—20 barillets de tabac de la Virginie, à vendre par [illegible]
9 juil.

COTON DE LOWELL.—[illegible]
9 juil.

SEL.—1000 [illegible]

[illegible] MAHARD & BROTHER, 38, Nouvelle Levée

CIGARES DE LA HAVANE.—10,000 impériales, Régalia, de qualité supérieure en boîtes de ferblanc de 1 [illegible] cigares chaque, à vendre par J. ROBERT & Cie. 47, rue Bienville.
9 juil.

PLATS-COTES—50 boucauts de qualité supérieure, à vendre par STETSON & AVERY, 40, rue Gravier.
9 juil

HABILLEMENTS—60 caisses [illegible] JARVIS & ANDREWS, [illegible] Tchoupitoulas.

HUILE—[illegible]

BLANC DE PLOMB [illegible] 4,000 barillets [illegible] JARVIS & ANDREWS Encoignure Commune et Tchoupitoulas

CHANDELLES de blanc de baleine—100 caisses en débarquement du brick Francis à vendre par DAVIS & HOBARD, 18 Douane.

SAVON ET HUILE—100 caisses savon de Boston no 1 et 2, marque de Jos Gould, Luke Fay, Geo A. Marchison et J. M. Moston, 10 tierçons huile de baleine d'hiver, blanchie et 10 barils huile de sperm à vendre par DAVIS & HOBARD, 18 Douane.
14 juil

DEUX hommes de journée, ferblantiers et trois couvreurs, pourront trouver de l'emploi en s'adressant à [illegible] LYELL & DAVIDSON, 140, rue des Remparts
14 juil.

POUR LA HAVANE—Le navire à vapeur TOMOCHICHI, capitaine Gillett, partira positivement de l'extrémité de la rue Conti dimanche matin à 10 heures. Les passagers sont priés de se munir de leurs passeports et de se trouver à bord. Aucun passager ne sera considéré comme arrêté à moins qu'il n'ait été payé. Ce bateau est une excellente occasion pour les passagers qui se rendent à la Havane, il a deux chambres bien aérées en présentant tout le confortable pour les passagers.

Quelques passagers peuvent encore arrêter des lits en s'adressant à DAVID MARSTON,
10 jt 7, rue Bienville

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le superbe steamboat bon marcheur UNITED STATES, capt. J. B. Hill est maintenant prêt à recevoir du fret, ayant la plus forte partie de son chargement engagé à bord, il partira pour les ports ci-dessus jeudi 16 du courant à 6 heures P. M. Pour balance du fret et passage ayant de belles chambres, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à BOGERT & HAWTHORN,
15 jt 63, rue Gravier

DERNIER VOYAGE DE L'AJAX.
POUR ST. MARTINVILLE, les Attakapas et tous les ports intermédiaires.—Le steamer bien connu, AJAX, capt. Trouard, reçoit du fret et partira positivement demain matin, le 1er courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
15 jt. DURRIVE & DEBLANC, 42 et 43, Nlle. Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Bateau à passagers.—Le steamer fin marcheur COMMODORE, capt. Ellis, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, mercredi prochain le 15 et à 10 heures A. M. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY,
14 juil 40, rue Gravier.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas et les ports intermédiaires.—Le superbe steamer AJAX, capt. N. O. Trouard, sera prêt à recevoir du fret jusqu'à mardi 14 du courant, et partira positivement jeudi 16 à 10 heures A. M. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à DURRIVE, & DE BLANC,
13 juil. 42 et 43, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les ports intermédiaires.—Le steamer SWALLOW, capt. M. G. Anders, bon marcheur, est attendu pour le 13 de ce mois, il sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à H. F. LAWRENCE, agent,
11 juil. 29, Nouvelle-Levée.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.
Pour tous les ports du Lac.

LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes ces places ci-dessus et arrivera au lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en touchant à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de la Mobile le Vendredi, et passant chaque fois par la grande passe et évitant ainsi le courant du golfe.

L'Echo navigera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.

Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses emménagemens ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le steamer bon marcheur UNITED STATES, capitaine J. B. Hile, est maintenant prêt à recevoir du fret, et ayant une grande partie de son chargement engagée, il sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN,
10 juil 63, rue Gravier

POUR LA MOBILE, le jeudi 16 courant—Le joli steamer YAZOO, tirant peu d'eau, descendra le fleuve pour la Mobile et de là se rendra à la Baie St. Louis en touchant à Pascagoula, Biloxi, Passe Christian. Il offre pour ce voyage l'agrément de jolis emménagemens et une table bien servie. S'adresser, pour fret et passage, à HERBAULT FRERES,
10 juillet—6 rue Bienville

POUR LE HAVRE—Le trois mâts MARENGO, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à F. FERRET, 30, rue Toulouse.
14 juil

POUR PHILADELPHIE. (Passage seulement)—La superbe barque JOSEPHINE, cap Johnson, ayant été retenue par le mauvais temps, partira le 16 du courant et peut encore prendre quelques passagers. Pour passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à
15 juil. JAMES D. DENEGRE, No. 16, rue la Douane.

POUR NEW-YORK.
Le superbe navire MARY FRANCIS, capitaine Johnson, partira sous peu de jours, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. Pour fret de 50 boucauts de tabac ou le tonne correspondant, ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la presse à coton d'en haut ou à GEO. GREEN & BROTH.
14 jt 26, rue du Camp.

POUR BALTIMORE.—Le brick fin voilier CELUS capitaine Jones partira positivement dimanche 19 du courant, et peut prendre 50 boucauts sous le pont, et un chargement sur le pont. Pour fret desquels on passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co.,
13 juil 30, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick IRAD-FERRY, capitaine Smith, partira dimanche, 19 courant, et peut prendre un chargement sur le pont. S'adresser pour passage à bord au capitaine ou à J. W. ZACHARIE & Co.
13 juil

POUR BOSTON.—Le superbe navire KENTUCKY, capitaine Cutter, partira pour le port ci-dessus Jeudi prochain, 16 du courant. Pour passage, ayant des chambres fort commodes. S'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JOHN A. MERRITT, 38, rue du Camp.
11 juil

POUR PHILADELPHIE—Pour remplacer la Josephine—La barque B. MEZICK, capitaine S. Garvin, sera immédiatement expédiée. Pour fret ou passage, ayant des chambres fort commodes, s'adresser au capitaine à bord, près l'hôtel des Mariniers, ou à JAMES D. DENEGRE,
11 juil 16, Douane.

Ligne de packets entre la N. Orléans et Baltimore.
POUR BALTIMORE—Le brick ARCHITECT, capitaine Gray, ayant les trois quarts de son chargement arrêtés, partira incessamment. Pour fret de 300 boucauts de sucre, s'adresser à G. BEDFORD & BECK
9 jt No. 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le beau brick TOM PAYNE, capitaine Flinton, sera incessamment expédié, peut encore prendre 100 balles de coton sur le pont. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
9 jt 24, rue de la Douane

ON a besoin d'un bâtiment du port de cinq ou six cents balles de coton pour aller dans un port des Indes Occidentales. S'adresser à ROBERT & Cie. 47, rue Bienville
9 juil

POUR LA HAVANE—La goélette GENEVA capitaine Flanders, sera immédiatement expédiée. S'adresser pour 300 balles de fret qu'elle peut encore recevoir, et pour passage, à R. GRONING & Co.

LIGNE DE PACKETS de la N. Orléans et de Baltimore.—*Pour Baltimore*—La barque packet MARY Capt. Myrick, ayant partie de sa cargaison engagée, commencera à charger le 10 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
3 jt 24, rue de la Douane

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier PERUVIAN capitaine Wotten, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, à la Seconde Municipalité, ou à J. ALBERT, 26, rue St. Louis.
25 juin

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe OLYMPIA, capitaine Gray, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement pour ce port susdit. S'adresser à F. FERRET.
25 juin

POUR TRIESTE—Le bon voilier REGULUS capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à KOHN, DARON & Co. 26, rue Bienville.
26j

POUR LE HAVRE.
Le trois mâts WILLIAM BROWN, capt. Harris, ayant sa cargaison engagée partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord dans la 2de Municipalité ou à S & J P WHITNEY,
23 juin 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.
Le trois mats TELUMAH, capt. Gladden, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage ou fret sur le pont s'adresser à bord ou à
23 juin S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp.

AVIS—Les acquéreurs de la propriété de Haganet, Lafayette, qui n'ont pas reçu leurs titres, sont priés de venir les réclamer et de remplir les conditions de leur vente avant le 20 courant, sans quoi les lots à eux adjugés seront vendus de nouveau à leurs compte et risques dix jours après l'avis de la date ci-dessus. JOSEPH A. BEARD, S. GUINAULT,
14 juil—6 Encanteurs.

A VENDRE, en débarquement de la goelette Alexandre 50000 briques de Pensacole, J. Noriega, 500000 briques du Lac, 1100 barillets goudron et bray, 3000 barils chaux de Thomaston, 500 do charbon de bois, 300 do sable de Pensacole, 100 do goudron et brai, Platre, ciment hydraulique, coquilles, etc. etc.
14 jt—3 L. DANSAC, Vieux Bassin.

AVIS.—Il y a plus d'un mois qu'un homme de couleur laissa, dans une cour de la rue Tchoupitoulas, pour y être gardé quelques instans, un mulet qu'il disait lui appartenir. Personne ne s'étant présenté depuis pour réclamer ce mulet, avis en est donné au public, afin que le propriétaire de ce mulet puisse le réclamer, en payant les frais, au café encoignure Tchoupitoulas et Course. S'il n'est pas réclamé dans la quinzaine, il sera mis en vente pour payer les frais qu'il a occasionnés. 14 juil—3

AVIS—Ceux qui ont des marchandises à bord du Robert Pulsford, sont priés d'obtenir leurs permis de débarquement et de venir recevoir leurs marchandises vis-à-vis l'Hotel de la Monnaie. GEO. GREEN & BROTH.
14 jt 26, rue du Camp.

CIGARES—140 milliers cigares de la Havane à vendre par DAVIS & HOBARD, 18 Douane.
14 juil

CLOUX—300 barillets cloux de Boston de dimensions assorties à vendre par DAVIS & HOBARD, 18 Douane.
14 juil

ETOFFES DU PAYS—100 balles de Lawrence et Co, et toile à drap de la marque "Indian Head, à vendre par DAVIS & HOBARD, 18 Douane.
14 juil

PORC—50 barils porc clair—50 de prime et 60 do épaules à l'inspection, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 66, rue du Camp.
14 jt

SALDERATUS—Quelques barils pour clore un envoi, à vendre par WM. C. TOMPKINS & C[illegible]
14 jt

HUILE—1200 gallons huile de baleine [illegible] nouvel, à vendre par WM. C. TO[illegible]

EAU-DE-VIE [illegible] à vendre par [illegible] rue du Camp.

[illegible] à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 66, rue du Camp.

CAFE RIO—700 sacs de qualité supérieure, à vendre par STETSON & AVERY, 40, rue Gravier.
14 juil

POIVRE—66 sacs de poivre de Tabasco, [illegible] à vendre par J. M. CABALLERO, [illegible] Vieille Levée.
14 juil

CIGARES—On trouvera constamment un grand assortiment complet de cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
14 jt

SEL—554 sacs sel de Liverpool, à bord du navire Robert Pulsford, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. [illegible] rue du Camp.
14 jt

BEURRE—10 barillets beurre frais, récemment reçus, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.
14 juil

BOTTES et brodequins—100 caisses bottes et 20 caisses brodequins [illegible] DAVIS & HOBART, 18, Douane.

SACS DE TOILE—20 balles de dimensions ordinaires et assorties, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

100 PIASTRES DE RECOMPENSE.

SERONT données à la personne qui arrêtera et logera dans une des geoles de l'Etat, les deux esclaves suivantes, parties de chez le soussigné, dans la nuit du 7 au 8 courant.

1o. La quarteronne MELLY, âgée de 22 ans, belle femme, d'une jolie figure et toujours bien mise; elle a trois signes très apparents sur la figure, un au-dessus du sourcil et un sur chaque joue, elle parle anglais et français.

2o. La quarteronne HENRIETTE, âgée de 14 ans, un peu plus jeune que Melly, bien mise, d'une jolie figure, ronde, la peau un peu tachée de rousseurs, elle est couturière de son état, parle l'anglais et le français et lit cette première langue. Elle est bien connue en ville, comme ayant resté tout l'hiver à l'Hotel Marty.

Dans la journée du 9 courant, on les a vu descendre le fleuve dans un petit canot accompagnées d'un mulâtre nommé Auguste, qui est gravé de la petite vérole et très laid, et se dit libre. CINQUANTE PIASTRES sont également promises pour son arrestation.

On pourra s'adresser pour des informations, à MM. F. E. Planché & Co., 43 et 43, Nlle. Levée, à Tonio et Barrèse, à la Nlle.-Orléans.

Pointe-Coupée, 9 juillet 1840. TT. TERNANT.
14 juil.—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu jeudi prochain, à 4 heures et demie à son magasin d'encan, vis-à-vis l'Arcade de Banks: 2 caisses verrerie allemande assortie, 2 paniers poterie de l'Est, do 12 caisses verres à vin anglais assortis, de la contenance de 1¼ et 1¼ pinte, 7 pièces de tapis anglais. 15 jt.

PAR VINCENT ET DE FERIET.

IL sera vendu jeudi prochain 16 du courant, à 10 heures à notre magasin d'encan, rue de Chartres No. 113, un grand assortiment de marchandises sèches consistant en jaconas de couleur, mousseline blanche pour draperie, velours rouge, shalls, Ginghams, et fils pour moustiquaires, 8¼, bas de coton blancs et noirs, toile de Russie. Aussi 15 colis de linge fait consistant en chemises royales, pantalons et vestes de cotonnade &c. &c. 15 jt.

PAR M. BARNETT, Sr.

Terrains de valeur dans le faubourg Tremé.

IL sera vendu samedi prochain, 18 du courant, [illegible], à la Bourse St Louis,

24 Terrains de la division Blanc, situés entre les rues St. Pierre, Rampart, et Toulouse, et dont le plan est maintenant exposé à la Bourse.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Les actes de vente seront passés pardevant J. Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15 jt

PAR A. L. FERNET, Bureau rue Conti, No. 31, l'Arcade Bank:

IL sera vendu, samedi prochain 18 du courant, à midi, à

150 actions du fond capital de la Banque de Carrollton de $100 chacune sur lesquelles $60 par action ont été payées. 10 actions de la Compagnie de la Banque des Améliorations de $100 chacune, payées en plein.

10 actions du fond capital de la Banque des Marchands (rue Royale) de $100 chacune, sur lesquelles $70 par action ont été payées.

Conditions.—Comptant. 15 jt

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu, Jeudi prochain, 16 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis

STEWARD, âgé d'enviton 35 ans, peintre de voiture et vernisseur, adroit à tout espèce de peinture, bon sujet, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Le dit esclave qui était pour être vendu tout récemment pour comptant, est maintenant offert pour 1¼ comptant, la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

L'acte de vente par devant Wm. Y. Lewis, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 15 jt

PAR JOSEPH A. BEARD.

Vente positive d'immeuble.

IL sera vendu positivement à l'encan, jeudi 16 du courant, à midi, à l'arcade des Bains de la rue St. Louis:

Une maison et un terrain situés dans le faubourg Ste. Marie, dans l'îlet compris entre les rues Robertson, Jackson, Villeré et de la Commune, et désigné comme partie du lot No. 22, le dit lot pris du côté le plus voisin du No. 21, et mesurant 15 pieds de face sur la rue Villeré, sur 120 pieds de profondeur, entre les lignes parallèles (mesure anglaise). La bâtisse consiste en deux maisons en bois avec 4 chambres contigues, couloirs, &c. &c. et sur les chambres de derrière, cour pavée en briques, une cuisine, etc. Le tout assuré pour une année par $1500 et loué $25 par mois.

AUSSI:

4 lots de terre situés dans le faubourg Delassize dans la paroisse de Jefferson, et désignés par les Nos. 1, 18, 19 et 20 de l'îlet No. 10, compris dans les rues Pleasant, Gravier, Harmony et Live-Oak. Les dits lots de pour ainsi mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Laurel, sur 120 pieds de profondeur, entre les lignes parallèles, d'après un plan dressé par B. Buisson, en date du 26 avril 1836.

Les propriétés ci-dessus seront vendues sans aucune réserve, pour clore une affaire.

Les actes de vente seront passés pardevant J. R. Marks, notaire public aux frais des acquéreurs.

Conditions.—Comptant. 15 juil.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mercredi le 15 courant, à la Bourse St. Louis, à midi, par ordre de l'exécuteur de la succession de Chs. Koselius et pour le compte et risque de J. A. Romer qui n'a pas rempli les conditions de la vente faite à ce dernier le 14 décembre 1839.

Les Esclaves ci-après nommés.

JANE, négresse âgée de 41 ans, et ses deux enfans. JAMES, âgé de 9 ans, et William, âgé de 6 ans.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur et hypothèque jusqu'à parfait paiement en cas de non paiement à l'échéance les dits billets porteront intérêts à 10 pour cent jusqu'à paiement intégral.

L'acte de vente sera passé devant Carlisle Pollock not. pub. aux frais de l'acquéreur. 1er juil.

PAR JOS. A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan, mercredi matin, 15 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, 46, rue de la Commune:

Vin de Madère en baril;
Do de Porto do;
Claret par douzaines en caisse;
Absynthe en caisse;
4 boucauts de riz;
1000 rouleaux de Corde à emballage;
25 balles Bouchons;
20000 Cigarres mêlés et Espagnoles,
50 paniers Vin de Champagne;
Un assortiment complet de salaisons anglaises en boutelles meubles de maisons, &c.
Un petit lot d'habillemens et de livres, pour clore une consignation.
Conditions: comptant. 14 jt—2

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, Mercredi, 15 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan no. 29, rue Conti: 6 caisses de mousseline jaconat 6¼. 13 juil

PAR L. A. GARIDEL.

Lawrence & Legendre contre leurs créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mai 1840, et sous la direction de MM. J. M. Lapeyre et Jh. Lecarpentier syndics des créanciers de Lawrence et Legendre; il sera vendu le lundi 20 Juillet 1840, à midi, à la salle des bains de la Bourse St-Louis, rue St.-Louis entre les rues Chartres et Royale, les propriétés abandonnées par les faillis à leurs créanciers: savoir:

1o. Un terrain situé dans le faubourg Ste.-Marie désigné sous le No. 46, dans l'îlet No. 4, formant l'encoignure des rues Girod et St.-Pierre, ayant 28 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Girod: 28 pieds, 9 pouces, 5 lignes sur l'arrière sur 110 pieds de profondeur et face à la rue St-Pierre, le tout mesure anglaise.

2o. Un terrain situé dans le faubourg Ste.-Marie, désigné sous le No. 57 dans l'îlet No. 5, mesurant 26 pieds face à la rue St.-Pierre et 28 pieds sur l'arrière, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 58, et 128 pieds 6 pouces 5 lignes sur l'autre ligne, le tout mesure anglaise.

3o. Un lot de terre situé dans le faubourg Ste.-Marie, désigné sous le No 59 dans l'îlet No. 5, mesurant 65 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue St.-Pierre, et 19 pieds 9 pouces 4 lignes dans l'arrière, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 58 et 137 pieds 2 pouces 7 lignes sur l'autre ligne qui le sépare de la propriété ci-devant appartenant à la banque du Canal, mesure anglaise.

Le tout d'après un plan dressé par L. Bringier, le 30 avril 1836 et déposé en l'étude de Louis T. McCay, notaire public.

Conditions: comptant.
17 juin—17 et 24 j., ler. 8, 15 et 20 juil.

PAR M. BARNETT SR.
Vente de syndic.

IL sera vendu lundi, le 27 juillet prochain, 1840, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour du premier District judiciaire et [illegible] de la [illegible] en date du 30 mai dernier, les propriétés suivantes abandonnées par Thomas J. [illegible] à ses créanciers, savoir:

1o. 2 ILETS DE TERRE situés dans la ville de Bath, désignés par les numéros 107 et 86. Le No. 107 contient 24 lots, et le No. 86 contient 24 lots conformément au plan déposé dans l'étude de J. R. Marks, not. pub.

2o. UN ILET DE TERRE [illegible] Carrollton, désigné par le No. 137, contenant [illegible] dimensions égales, numérotées de 1 à 12 inclusivement. Lequel est borné par l'avenue Caldwell, et les rues de Madison, Seconde Nord et Troisième Nord, conformément au plan dressé par [illegible] Lewis, en date du [illegible], déposé dans l'étude de R. D. Cenas, not. pub.

3o. 2 LOTS DE TERRE situés à Carrollton, désignés par les Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 1, mesurant chacun 50 pieds de face sur Short street, la même façade sur Rose street, et 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure anglaise, conformément au plan dressé par Charles F. Zimpel, le 26 février 1836 et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, not. pub.

4o. La négresse HETTY, âgée de 19 à 20 ans.

Conditions:—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à parfait paiement dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance. Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis, not. pub. aux frais des acquéreurs. 24 juin

AVIS AU PUBLIC.

LES certificats de cent soixante actions de la Banque d'Orléans, datés comme suit et sous les numéros ci-après, savoir:

"Cinq janvier mille huit cent trente, numéro cent cinquante neuf, pour quarante demi-actions, faisant deux mille piastres.

"Dix mai mille huit cent trente, numéro deux cent quatre, pour quatorze demi actions, faisant sept cents piastres.

"Dix mai mille huit cent trente, numéro mille trois cent cinquante, pour cent trente trois actions, faisant treize mille trois cents piastres.

"Total, seize mille piastres; et se trouvant égarés, n'étant jamais entrés en possession de la caisse d'amortissement générale, à laquelle ils appartiennent, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque d'Orléans pour en obtenir de nouveaux, les autres restant annulés.
7 juillet LOUIS SERE, contr.

AVIS AU PUBLIC.

LE certificat de soixante douze actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, daté du 1 er juin mille huit cent vingt cinq, sous le numéro dix-huit cent quatre-vingt douze et faisant sept mille deux cents piastres, se trouvant égaré et n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, [illegible] avis est donné au public qu'une application sera faite à la Banque de la Louisiane pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.
7 juillet

[illegible] de la Banque de la [illegible] mille huit cent [illegible] cent piastres, se trouvant égaré et [illegible] [illegible] générale, à laquelle il appartient, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque de la Louisiane, pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.
7 juillet LOUIS SERE, [illegible]

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant entre les soussignés sous la raison de J. A. Barelli et Co. est dissoute le 1er courant, par limitation. Mr. J. A. Barelli [illegible] la liquidation [illegible] Barelli & Co. [illegible]
J. A. BARELLI,
J. L. LEVY,
6 juil No. 61, rue de la Commune.

BUREAU DE PLACEMENT.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient avoir des domestiques allemands, irlandais et autres, qu'il se chargera de leur en procurer dans le plus bref délai. Il invite aussi les émigrants qui ont besoin d'emploi et qui sont embarrassés pour en trouver, à s'adresser à lui, et il espère pouvoir être à même de satisfaire immédiatement leurs demandes.
17 juin—99 J. F. HECHLER, 42, rue du Canal.

PLUMES d'acier de Perry, garanties, à vendre par NORMAN, STEEL & Co,
7 juil 14, rue du Camp.

PAPIER de couleur et satiné, pour les imprimeurs, relieurs, &c. à vendre par NORMAN STEEL & Co,
7 juil 14, rue du Camp.

CAFÉ, sucre, amidon—60 sacs café de la Havane, 30 barils [illegible] à vendre par S. LATAPIE.
7 juil

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de largeur 1 1¼ jusqu'à 14 sur 1¼; le carré de 1¼ à 2 pouces; le rond de 1¼ à 2 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés à ce dépôt en leur gré et à des conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER,
10 fév—6m 45, rue Bienville

GENIÈVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, envoi de MM. Simon Reynders & Schiedam, 300 pipes genièvre de Hollande de la marque [illegible] bien connue du public qu'il offre à vendre aux [illegible] Les parties convenables [illegible] à des conditions avantageuses
HUGO C. GILDEMEESTER,
45, rue Bienville.